

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Vincent MOUGIN **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	32
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-08C - Budget Service Eau Potable – Budget primitif 2024

Rapporteur : Thierry MARCJAN

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 7 mars 2024 ;
Vu les restes à réaliser et les différents résultats.*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M49 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2024 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle technique de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-Président chargé de l'eau potable, **une somme de 565 000 € est à inscrire au chapitre 012,**

↳ vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure d'adduction d'eau et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (entretien et réparation réseau, entretien et réparation bâtiment), la redevance pollution, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment) **une somme de 1 099 250€ est à inscrire au chapitre 011,**

↳ vu la redevance pollution à reverser à l'Agence de l'Eau, **une somme de 281 000€ est à inscrire au chapitre 014,**

↳ vu les charges de gestion et les pertes sur créances irrécouvrables, **une somme de 20 000€ est à inscrire au chapitre 65,**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 180 000€ est à inscrire au chapitre 66,**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 646 000€ est à inscrire au chapitre 042,**

↳ vu les annulations sur titres de recettes, **une somme de 37 000€ est à inscrire au chapitre 67,**

↳ vu les provisions pour risques et charges, et les dépenses imprévues, **une somme de 10 000 € est à inscrire respectivement au chapitre 68 et au chapitre 022.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés sur les cinq dernières années, le prix inchangé de l'eau au 1^{er} janvier 2024, l'encaissement des redevances pollution et prélèvement pour le compte de l'Agence de l'Eau, la prévision de prestations des branchements neufs pour les nouveaux abonnés **une somme de 2 226 000€ est à inscrire au chapitre 70,**

↳ vu les recettes diverses, générées par exemple par l'occupation du château de Delle par TDF et le remboursement de la TICFE, des **sommes respectivement de 10 000€ et 100€ sont à inscrire aux chapitres 75 et 77.**



A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2023 (341 534,67€) et vu le programme des nouveaux travaux envisagés, où il est prévu de réaliser notamment :

- Les renouvellements de conduites,
rue Principale à Faverois,
route de Courcelles à Florimont,
rue du Lieutenant Rusconi à Grandvillars,
à Brebotte et Grosne,
- Le remplacement des pompes du captage de Lepuix-Neuf,
- L'achat de compteurs équipés pour la relève à distance,
- L'achat d'une extension pour la désherbineuse,
- Le projet de territoire l'Eau d'Ici pour la qualité de l'eau.

↳ *des sommes de respectivement 71 030€, 1 194 406,67 € et 500 000€ sont à inscrire aux chapitres 20 – 21 et 23,*

↳ vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, *une somme de 220 000 € est à inscrire au chapitre 16.*

A la section d'investissement, en recettes :

↳ vu la dotation aux amortissements, *la somme de 646 000€ est à inscrire au chapitre 040,*

↳ vu les subventions (DETR), *une somme de 439 265 € est à inscrire au chapitre 13.*

Ainsi, le budget 2024 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	2 865 952,02 €	2 848 250,00 €	17 702,02 €
Investissement	2 073 455,35 €	2 073 436,67 €	18,68€
Résultat général de l'exercice			17 720,70 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2024 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général avec notamment	1 099 250,00 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	250 000 €
6062	Produit de traitement	6 000 €
6063	Petit équipement	40 000 €

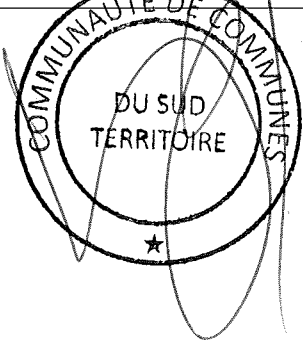

6066	Carburant	16 000 €
61521	Entretien et réparation bâtiment	10 000 €
61523	Entretien, réparation réseaux	450 000 €
6155	Maintenance matériel roulant	12 000 €
617	Etudes (analyses)	54 000 €
6287	Remboursement de frais	85 000 €
6371	Redevance versée aux agences de l'eau pour prélèvements d'eau	70 000 €
Chap. 012	Charges de personnel	565 000,00 €
Chap. 014	Reversement Agence redevance pollution	281 000,00 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
Chap. 023	Virement à l'investissement	0,00 €
Chap. 042	Amortissements	646 000,00 €
Chap. 65	Charges de gestion et perte sur créances irrécouvrables	20 000,00 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	180 000,00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	37 000,00 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	10 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 848 250,00 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2023)	592 852,02 €
Chap. 042	Amortissements de subventions	37 000,00 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 226 000,00 €
70111	Vente d'eau aux abonnés	1 875 000 €
701241	Redevance pour pollution	281 000 €
704	Travaux (branchements neufs)	70 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	0,00 €
Chap. 75	Autres produits	10 000,00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	100,00 €
Total des recettes de fonctionnement		2 865 952,02 €
Image synthétique du BP 2024 par section et chapitre		
Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2023)	0,00 €
Chap. 020	Dépenses imprévues	1 000,00 €
Chap. 040	Amortissements de subventions	37 000,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €

Chap. 16	Capitaux des emprunts	220 000,00 €
Chap. 20	Études dont	71 030,00 €
	Restes à réaliser 2023	13 530,00 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) dont	1 194 406,67 €
	Restes à réaliser 2023	328 004,57 €
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux)	500 000,00 €
Total des dépenses d'investissement		2 073 436,67 €
En recettes		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté (2023)	938 190,35 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0,00 €
Chap. 040	Amortissements	646 000,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
Chap. 13	Subventions	439 265,00 €
Chap. 16	Emprunts	0,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0,00 €
		2 073 455,35 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :


- **D'adopter le budget primitif du budget annexe de l'eau potable pour l'exercice 2024 tel que présenté.**

Annexe : Vue préparatoire

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 24 AVR. 2024</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	 

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60300 - SERVICE DES EAUX (60300) / 2024

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
 Reçu en préfecture le 24/04/2024
 Publié le  10/05/2024 16:23
 ID : 090-249000241-20240411-2024_03_08C-BF

Fonctionnement-Dépense	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
011 Charges à caractère général								
604 Achats d'études, prestations de services	10 000,00	10 000,00	18 180,69	181,81		20 000,00	20 000,00	200,00
605 Achats d'eau	7 000,00	7 000,00	4 616,49	65,95		5 000,00	5 000,00	71,43
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie...)	240 000,00	240 000,00	227 898,93	94,95		250 000,00	250 000,00	104,17
6062 Produits de traitement	8 000,00	8 000,00	3 755,17	46,94		6 000,00	6 000,00	75,00
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	40 000,00	40 000,00	30 396,62	75,97		40 000,00	40 000,00	100,00
6064 Fournitures administratives	0,00	0,00	-39,25	0,00				
6066 Carburants	21 000,00	21 000,00	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	76,19
6071 Compléments	8 000,00	8 000,00	8 846,36	110,58		5 000,00	5 000,00	62,50
6135 Locations mobilières	4 000,00	4 000,00	3 104,04	77,60		4 000,00	4 000,00	100,00
6137 Redevances, droits de passage et servitudes diverses	845,00	845,00	845,00	100,00		850,00	850,00	100,59
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	812,78	4,06		10 000,00	10 000,00	50,00
61523 Entretien et réparations réseaux	470 000,00	470 000,00	364 291,34	77,51		450 000,00	450 000,00	95,74
61528 Entretien et réparations autres biens immobiliers	5 000,00	5 000,00	3 333,00	66,66		5 000,00	5 000,00	100,00
61551 Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 205,51	102,06		12 000,00	12 000,00	120,00
61558 Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	100,00
6156 Maintenance	7 000,00	7 000,00	16 757,06	239,39		20 000,00	20 000,00	285,71
6161 Multirisques	11 000,00	11 000,00	11 705,85	106,42		12 000,00	12 000,00	109,09
6168 Autres	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	58,82
617 Etudes et recherches	50 000,00	50 000,00	49 925,75	99,85		54 000,00	54 000,00	108,00
618 Divers	5 000,00	5 000,00	11 611,15	232,22		22 000,00	22 000,00	440,00
6231 Annonces et insertions	0,00	0,00	360,00	0,00		1 100,00	1 100,00	
6236 Catalogues et imprimés	500,00	500,00	529,00	105,80		600,00	600,00	120,00



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60300 - SERVICE DES EAUX (60300) / 2024

	Exercice précédent				Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Dépense								
6257 Réceptions	1 000,00	1 000,00	958,09	95,81		1 000,00	1 000,00	100,00
6262 Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	284,71	28,47		1 500,00	1 500,00	150,00
627 Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	1 649,64	329,93		1 700,00	1 700,00	340,00
62871 Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	120 000,00	120 000,00	93 950,44	78,29		85 000,00	85 000,00	70,83
6356 Redevance occupation domaine public national	500,00	500,00	876,79	175,36		500,00	500,00	100,00
6371 Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	65 000,00	65 000,00	70 774,00	108,88		70 000,00	70 000,00	107,69
Total 011 Charges à caractère général	1 114 845,00	1 114 845,00	935 609,15	83,92		1 099 250,00	1 099 250,00	98,60
012 Charges de personnel et frais assimilés								
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	550 000,00	550 000,00	539 540,62	98,10		565 000,00	565 000,00	102,73
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	550 000,00	550 000,00	539 540,62	98,10		565 000,00	565 000,00	102,73
014 Atténuations de produits								
701249 Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	305 000,00	305 000,00	280 159,00	91,86		281 000,00	281 000,00	92,13
Total 014 Atténuations de produits	305 000,00	305 000,00	280 159,00	91,86		281 000,00	281 000,00	92,13
022 Dépenses imprévues (exploitation)								
022 Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	100,00
Total 022 Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section								
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	554 625,00	554 625,00	554 624,73	100,00		646 000,00	646 000,00	116,48